

# Recueil de travaux pratiques

## **Rôle 1**

Selon objectifs de formation

## Validation des ordonnances et des plans thérapeutiques

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine valide des ordonnances et des plans thérapeutiques complexes, aussi pour des groupes de patients avec des exigences particulières.

La personne en formation effectue au minimum 20 validations d'ordonnances exigeant chacune une analyse particulière de la part du pharmacien / de la pharmacienne. Elle tient compte de tous les éléments d'une validation d'ordonnance correcte et documente les validations selon la grille spécifiée (p. ex. RBP, standard QMS). Elle documente notamment les erreurs de dosage, les interactions et les stratégies de solutions élaborées pour la clientèle.

### Critères d'évaluation

- 20 validations d'ordonnances ont été effectuées
- Une grille de validation selon les standards de qualité a été utilisée
- Les recommandations et décisions sont fondées sur les preuves et ont été documentées

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli avec signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Phytothérapie

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine informe les patients et le corps médical au sujet de l'utilisation, de l'application et des effets des phytomédicaments, et conseille les patients en fonction de leurs besoins.

La personne en formation s'appuie sur des bases de données et des résultats d'études en relation avec le domaine considéré pour élaborer un plan thérapeutique à base de phytomédicaments correspondant à un tableau clinique choisi. Elle conseille la clientèle intéressée sur les possibilités de combinaison avec des traitements médicaux classiques et elle recueille les avis d'au moins 5 clients/clientes.

### Critères d'évaluation

- Le plan thérapeutique avec des phytomédicaments pour un tableau clinique choisi est correct
- L'analyse de la compatibilité et des interactions des phytomédicaments avec les traitements de médecine conventionnelle est correcte
- Les avis des clients/clientes ont été recueillis et analysés

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points

## Médecine complémentaire

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine informe les patients, le corps médical / les thérapeutes au sujet de l'application, de l'utilisation et des effets de la médecine complémentaire (notamment l'homéopathie, la médecine anthroposophique et la médecine traditionnelle chinoise), et conseille les patients en fonction de leurs besoins.

La personne en formation organise une séance d'information (p. ex pour la clientèle / l'équipe / les médecins intéressés) sur l'utilisation de 10 médicaments courants en médecine complémentaire (en particulier homéopathie, médecine anthroposophique, médecine traditionnelle chinoise) pour un certain groupe de clients. Elle présente notamment les principes de base et les différences par rapport à la médecine classique. Les participant-e-s reçoivent un questionnaire pour évaluer la séance.

### Critères d'évaluation

- La présentation est complète et correcte
- la présentation correspond aux besoins du public cible
- Analyse des questionnaires d'évaluation remplis

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Pharmacie clinique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine informe les patients, le corps médical / les thérapeutes au sujet de l'application, de l'utilisation et des effets de la médecine complémentaire (notamment l'homéopathie, la médecine anthroposophique et la médecine traditionnelle chinoise), et conseille les patients en fonction de leurs besoins.

La personne en formation analyse la médication d'au moins 5 clients/clientes et établit une recommandation thérapeutique pharmaceutique sûre en appliquant des critères fondés sur des preuves. Elle forme et motive la clientèle afin d'optimiser l'adhésion et le rapport coût/bénéfice. Elle documente ces analyses et entretiens et informe le cas échéant le médecin prescripteur.

### Critères d'évaluation

- 5 analyses de médication ont été effectuées
- Les analyses et stratégies de solutions sont fondés sur les preuves
- Les entretiens sont documentés

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Pharmacie clinique

Le pharmacien/la pharmacienne d'officine gère l'ensemble de la prise en charge pharmaceutique clinique des patients et soutient les professionnels de santé lors de la mise en œuvre de cette prise en charge.

La personne en formation assume la prise en charge pharmaceutique de 3 clients/clientes après leur sortie d'une institution de santé. Elle documente ses observations et recommandations dans un rapport.

### Critères d'évaluation

- La prise en charge de 3 clients/clientes a été effectuée et documentée
- Le rapport correspond aux attentes du formateur / de la formatrice
- Le rapport est conforme aux connaissances et recommandations scientifiques actuellement en vigueur

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir/points

- 1 jour/50 points

## De l'anamnèse au traitement

Le pharmacien/la pharmacienne d'officine demande des informations médicales pertinentes lors de l'entretien d'anamnèse, les rassemble dans les antécédents médicaux, développe une recommandation thérapeutique pour l'automédication ou adresse le patient au médecin ou au médecin d'urgence.

La personne en formation effectue et documente 5 entretiens d'anamnèse avec différents groupes de clients, en tenant compte du LINDAAFF et des bonnes pratiques de triage. Sur la base des informations recueillies, elle formule un diagnostic et un plan thérapeutique à l'issue des entretiens.

### Critères d'évaluation

- Effectuer 5 entretiens d'anamnèse et les documenter
- Les entretiens d'anamnèse correspondent aux connaissances et recommandations scientifiques en vigueur actuellement
- Le diagnostic et le plan thérapeutique sont documentés

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## De l'anamnèse au traitement

Le pharmacien/la pharmacienne d'officine demande des informations médicales pertinentes lors de l'entretien d'anamnèse, les rassemble dans les antécédents médicaux, développe une recommandation thérapeutique pour l'automédication ou adresse le patient au médecin ou au médecin d'urgence.

La personne en formation effectue et documente au moins 20 anamnèses rétrogrades à partir des ordonnances.

### Critères d'évaluation

- 20 anamnèses rétrogrades ont été effectuées
- Les anamnèses rétrogrades correspondent aux lignes directrices et ont été documentées en conséquence
- Les conclusions des anamnèses analysées ont été discutées avec le formateur / la formatrice

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points

## Fabrication de médicament

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine fabrique lui-même / elle-même en cas de besoin des médicaments en respectant les directives de fabrication ainsi que les dispositions légales.

La personne en formation calcule la rentabilité de 5 formules propres et/ou préparations magistrales et documente le cas échéant les mesures envisageables pour optimiser la rentabilité.

### Critères d'évaluation

- Les calculs ont été effectués selon les règles pour le calcul de la rentabilité
- Les mesures documentées correspondent aux attentes du formateur / de la formatrice
- Les directives de fabrication et les exigences légales sont respectées

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points

## Fabrication de médicaments

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine fabrique lui-même / elle-même en cas de besoin des médicaments en respectant les directives de fabrication ainsi que les dispositions légales.

Selon le cadre juridique (p. ex. passage d'un principe actif dans une autre catégorie de délivrance) et d'autres facteurs (p. ex. principe actif plus disponible), le pharmacien peut être mené à réviser des formules de préparation. La personne en formation choisit, analyse et décrit la révision. Elle élabore une évaluation de risque et contrôle la plausibilité de la nouvelle formulation. Elle en calcule la rentabilité et présente une formulation en accord avec les bases légales et les directives en matière de fabrication de médicaments (p.ex. BPF, Ph. Helv., etc). Toutes les réflexions sont documentées.

### Critères d'évaluation

- Choisir, analyser et décrire la révision de formulation
- Évaluer les risques et contrôler la plausibilité de la nouvelle formulation
- Calculer la rentabilité

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Fabrication de médicaments

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine fabrique lui-même / elle-même en cas de besoin des médicaments en respectant les directives de fabrication ainsi que les dispositions légales.

En se basant sur la littérature et les bases légales, le/la candidat-e choisit, analyse et réalise une formule propre. Il/Elle effectue les démarches nécessaires auprès des instances cantonales pour la mise sur le marché de cette formule propre. Il/Elle élabore un protocole bien structuré et une documentation complète avec une analyse de risque ainsi que la prise en compte des contre-indications possibles et du groupe de clients/clientes potentiel, ceci toujours selon les conformités légales (p. ex. OAMed, Ph.Helvétique) et informations de la littérature correspondante.

### Critères d'évaluation

- Choisir, analyser et réaliser une formule propre
- Élaborer les démarches de mise sur le marché de la formule propre
- Établir une documentation complète du processus entier

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Interprétation de résultats de laboratoire

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine effectue des mesures de valeurs de laboratoire pertinentes pour l'officine, les interprète en comparaison avec des valeurs standards et déduit des mesures à partir des résultats.

La personne en formation effectue des analyses de laboratoire pertinentes (p. ex glycémie, cholestérol, ferritine) pour au moins 3 client-e-s et surveille les valeurs de laboratoire pendant 3 à 6 mois. Elle conseille les client-e-s pour améliorer les valeurs mesurées et propose au / à la médecin d'adapter la médication le cas échéant.

### Critères d'évaluation

- Les valeurs de laboratoire mesurées pendant la période définie sont documentées
- L'interprétation est effectuée selon les standards scientifiques en vigueur
- Les propositions d'adaptation correspondent à des standards scientifiques reconnus

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Situations d'urgence dans la pharmacie

Le Le pharmacien / la pharmacienne d'officine reconnaît une situation d'urgence dans l'officine et prend les mesures immédiates adéquates, seul(e) ou en équipe.

La personne en formation organise une formation sur les situations d'urgence pour l'équipe officinale. Cette formation comprend des jeux de rôle pour s'entraîner aux procédures d'urgence. Après la formation, la personne en formation effectue un débriefing avec l'équipe et élabore un processus standardisé au sujet des procédures.

### Critères d'évaluation

- La formation de l'équipe fait l'objet d'un procès-verbal
- Le débriefing est documenté
- Le processus standardisé correspond aux attentes du formateur / de la formatrice

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Situations d'urgence dans la pharmacie

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine reconnaît une situation d'urgence dans l'officine et prend les mesures immédiates adéquates, seul(e) ou en équipe.

La personne en formation élabore une liste de matériel, une procédure ainsi qu'une grille de suivi pour le soin des plaies à la pharmacie. Elle prend en charge au moins 10 soins des plaies au sein de l'officine et documente chaque intervention en mettant à jour la grille de suivi élaborée précédemment. Elle informe l'équipe de la marche à suivre et analyse à la fin de ce travail les améliorations à apporter aux différents documents.

### Critères d'évaluation

- Mettre en place une procédure, une liste de matériel et une grille de suivi pour la documentation de soins des plaies, et former l'équipe à ce sujet
- Documenter 10 cas de soins des plaies
- Analyser et conclure à des améliorations éventuelles des documents

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Situations d'urgence dans la pharmacie

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine reconnaît une situation d'urgence dans l'officine et prend les mesures immédiates adéquates, seul(e) ou en équipe.

La personne en formation élabore une check-liste du matériel (p.ex. si la pharmacie dispose d'un défibrillateur, le cas échéant savoir si il y en a un à proximité de la pharmacie), des médicaments et des numéros d'urgence selon les diverses situations d'urgence et les recommandations en vigueur. Elle vérifie et met à jour ce matériel d'urgence. La personne en formation détermine une procédure de traitement des urgences au sein de l'officine et en informe l'équipe officinale.

### Critères d'évaluation

- Elaborer une check-liste des besoins lors de situations d'urgence (matériel, médicaments, numéro)
- Vérifier et mettre à jour ce matériel d'urgence selon les exigences du formateur / de la formatrice et les recommandations en vigueur
- Etablir une procédure, ainsi qu'une documentation complète et en informer l'équipe officinale

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Vaccination et prélèvements sanguins

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine effectue, dans le cadre juridique en vigueur pour chaque cas, des vaccinations, des injections et des prélèvements sanguins dans la pharmacie d'officine et les documente.

La personne en formation effectue 25 consultations de vaccination selon le plan de vaccination actuel et elle documente celles-ci. Elle réfléchit aux vaccins (de rattrapage) qui doivent être le plus souvent recommandés en pharmacie.

### Critères d'évaluation

- 25 consultations documentées sur la vaccination
- Les résultats des 25 consultations de vaccination sont discutés avec le formateur / la formatrice
- Des réflexions sur les vaccinations (de rattrapage) manquantes les plus fréquentes sont documentées

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

## Vaccination et prélèvements sanguins

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine effectue, dans le cadre juridique en vigueur pour chaque cas, des vaccinations, des injections et des prélèvements sanguins dans la pharmacie d'officine et les documente.

Le pharmacien joue un rôle majeur quant aux renseignements et à la promotion de la vaccination au sein de la population. La personne en formation analyse 5 à 10 carnets de vaccination électroniques de client·e·s de la pharmacie. Il en résulte un bilan du statut vaccinal pour chaque carnet analysé (y compris plan de rattrapage) selon le plan de vaccination suisse et les directives sanitaires en vigueur (p. ex. OFSP, etc.). La personne en formation invite le client/la cliente à un entretien lors duquel elle lui explique le statut vaccinal et lui propose des solutions (exemple: vaccination en pharmacie selon cadre juridique en vigueur).

### Critères d'évaluation

- Analyser 5 à 10 carnets de vaccination électroniques.
- Élaborer un bilan vaccinal et un plan de rattrapage si nécessaire.
- Mener et documenter un entretien explicatif avec le client / la cliente au sujet du statut vaccinal et les éventuelles démarches à entreprendre

### Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

### Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points